

l'abandon des études au cégep du vieux montréal

par Jean-Pierre Dufresne

Conscient de l'importance du phénomène de l'abandon des études, le service de consultation (S.A.E.) du cégep du Vieux Montréal s'est associé¹ avec le service de recherche du collège pour mener à terme une recherche sur ce thème, recherche qui s'est échelonnée de septembre 1974 à avril 1976. Le phénomène atteint au cégep du Vieux Montréal un niveau sans doute comparable à celui des autres collèges, et il nous semblait que cette étude pourrait également être profitable à ces autres institutions.

Depuis qu'on s'est sensibilisé à l'ampleur du phénomène, le taux d'abandon ne cesse d'augmenter. Selon un relevé de recherches effectuées aux États-Unis sur le problème des décrocheurs (« drop-out »), il y aurait un taux variant de 15 à 60% d'étudiants au niveau des « community » et « senior colleges » qui ne termineraient pas leurs études². Il est à noter que ces chiffres portent sur une période s'échelonnant sur deux à quatre ans, alors que les résultats de notre étude portent uniquement sur une session.

Au Québec, la proportion de « décrocheurs » au niveau secondaire est déjà importante. Une étude effectuée en 1975 par la Commission des écoles catholiques de Montréal³, a démontré que l'inscription au secondaire au cours des quatre années antérieures allait en décroissant : de 79,109 pour 1970-1971, elle était passée à 70,125 en 1973-1974, alors que le taux d'abandon était croissant : de 4.7% pour 1970-1971 à 8.6% pour 1972-1973 et 1973-1974.

Au niveau collégial, Lelièvre et Fortin avancent, à la suite d'une enquête faite en 1972 auprès de 40 des 62 cégeps et collèges privés, que 46% des étudiants n'obtiennent pas leur D.E.C. pour l'année en cours⁴. Quant à la « *Relance 1973* » du ministère de l'Éducation, les auteurs rapportent un taux de 40% d'abandon scolaire sur les 18,272 répondants tirés d'une population relancée de 26,023 étudiants. Cette recherche portait sur 26 cégeps et 19 collèges privés⁵.

Le phénomène de l'abandon scolaire s'est donc installé subtilement mais de façon sensible dans notre système d'éducation. La société, gardienne des valeurs traditionnelles et établies, vit cette situation comme un malaise qu'il faut dissiper et se pose des questions. Les institutions scolaires, les premières concernées (mis à part les étudiants, bien sûr), veulent voir clair et trouver des réponses à cette situation inquiétante. On se rend compte du gaspillage de ressources monétaires et humaines ; on se sent plus ou moins efficace puisque le premier rôle que s'est donné l'école semble être celui de produire de bons diplômés. Reste à savoir si les protagonistes, les étudiants eux-mêmes, vivent cette expérience de façon aussi problématique. C'est, entre autres, pour éclaircir cette question que nous avons interrogé les étudiants sur la façon dont ils ont vécu leur expérience d'abandon.

L'idée de quitter les études et de faire l'école buissonnière, pour un moment, est venue plus ou moins à l'esprit d'un grand nombre d'étudiants de toutes les époques mais, toute proportion gardée, comment se fait-il que, de nos jours, beaucoup plus d'étudiants décident de passer du rêve à l'action ?

Dans une excellente synthèse théorique des recherches récentes portant sur les « décrocheurs », Tinto (1975) fournit certains éléments de compréhension du phénomène par le biais d'explications sociales et psychologiques⁶.

Le Collège peut être considéré comme un système ayant ses valeurs propres et ses structures sociales. L'étudiant doit arriver à s'intégrer sur deux plans : sur le plan « scolaire » (par ses performances, par exemple) et sur le plan social (par son implication dans la vie sociale de l'institution, par ses interactions avec les autres, par exemple). Si l'étudiant échoue dans l'un de ces domaines, ou dans les deux, il peut rejoindre les rangs de ceux qui abandonnent leurs études. Il sera un « démissionnaire scolaire » s'il abandonne à cause d'insuccès scolaires dus soit à un manque d'habiletés intellectuelles et sociales, soit à une intégration sociale poussée à l'extrême qui l'amène à reléguer les études au second plan. L'étudiant sera par contre un « décrocheur volontaire » s'il abandonne à cause de difficultés d'intégration au milieu ou si le climat intellectuel de l'institution n'est pas en accord avec ses valeurs. Selon Tinto, il y a donc une nette distinction à faire entre le « décrocheur volontaire » et le « démissionnaire scolaire ». Tandis que la faible réussite dans les études est le meilleur moyen de prédire l'abandon qualifié de « scolaire », une excellente performance dans les études et un haut niveau de développement intellectuel sont reliés à l'abandon « volontaire ». Le « décrocheur volontaire » se caractérise par sa déviance face aux normes intellectuelles de l'institution ; c'est celui qui n'arrive pas à s'impliquer dans le milieu, qui se sent isolé et qui se rend compte qu'il ne peut poursuivre les buts que s'est fixés le collège parce qu'ils ne sont pas à la hauteur ou sont trop différents des siens. En fonction du schéma « bénéfice/coût », le « décrocheur volontaire » abandonne parce qu'il ne retire pas assez de compensations pour l'énergie dépensée, alors que le « démissionnaire scolaire », lui, n'arrive même pas à atteindre un rendement proportionnel à son effort. Le premier abandonne plutôt par déception, le second davantage par incapacité.

Toujours à propos de la distinction à établir entre le « décrocheur volontaire » et le « démissionnaire scolaire », Tinto rapporte trois constatations intéressantes⁷. D'abord le statut social semble avoir une influence sur la catégorie dans laquelle se situe l'étudiant. Les « décrocheurs volontaires » proviennent habituellement d'un milieu social plus élevé que la moyenne (à relier avec leur haut niveau de développement intellectuel), alors que les « démissionnaires scolaires » ont souvent un statut social inférieur (à relier avec leur niveau moins élevé de développement intellectuel et d'aptitude).

Les caractéristiques physiques de l'institution interfèrent même au niveau de l'abandon. En effet, il apparaît que les grosses institutions sont susceptibles d'avoir moins de « décrocheurs volontaires » parce que, comportant un plus grand nombre de sous-cultures, l'étudiant y aurait davantage la possibilité d'en trouver une en accord avec sa personnalité. En dernier lieu, il y aurait, et nous n'en doutons point, moins d'abandons dans les institutions privées et dans les institutions dont la haute qualité est reconnue.

Tinto identifie également plusieurs caractéristiques individuelles qui permettent de connaître un peu mieux la dynamique personnelle du décrocheur. Le niveau d'habileté intellectuelle manifesté par la performance scolaire est directement relié à la persistance. Sur le plan de la personnalité, ceux qui abandonnent leurs études tendent à être plus instables et plus anxieux ; de telles caractéristiques ne leur permettent pas d'atteindre facilement le niveau de performance requis par la situation d'étudiant de collège. Pour ce qui est de l'orientation de l'étudiant, il semble que plus ce dernier s'attend à réaliser ses objectifs de carrière, plus il persistera dans ses études. Tinto rapporte également que la difficulté d'harmoniser son rôle personnel avec le climat et les normes de l'institution influence la décision du « décrocheur volontaire ». Il souligne de plus que la qualité du collège a une influence sur la persistance et que les pairs jouent également un rôle dans l'abandon des études.

Nous avons établi une distinction nécessaire entre le « décrocheur volontaire » et le « démissionnaire scolaire ». Nous avons également rapporté, avec l'aide de Tinto, certaines caractéristiques sociales et individuelles de ceux qui abandonnent leurs études. Nous allons maintenant, à l'aide d'études récentes effectuées au Québec, faire ressortir les principales raisons ou motifs d'abandon scolaire. Ces raisons ou motifs ont été formulés par des « décrocheurs » ou des « démissionnaires ».

Un retour sur *la Relance* effectuée à travers la province par le ministère de l'Éducation⁸ nous permet de distinguer deux grandes catégories de motifs mentionnés par les étudiants pour abandonner leurs études au collégial. Pour environ 25% d'entre eux, il s'agit d'un désenchantement personnel : leurs études ne répondent plus à leurs goûts et aspirations (motif interprété par les auteurs comme

étant la résultante d'une mauvaise orientation). Pour environ 40%, les motifs invoqués sont circonstanciels : « obtention d'un emploi », « besoin d'argent », et « études non garantant d'emploi ». Il reste que, pour plus du quart des étudiants en question, l'abandon scolaire serait imputé à une orientation insatisfaisante. Qu'il s'agisse d'un alibi ou d'une raison fondée, pareil motif nous permet de rassembler des données qui expliquent la situation en fonction de schèmes déjà reconnus mais il ne nous fait pas progresser dans la connaissance du vécu personnel de ceux qui abandonnent leurs études.

Marcel Aumont arrive, d'ailleurs, à des constatations semblables⁹. À partir de sa recherche, une analyse de quarante-trois facteurs d'abandon l'amène à conclure que l'orientation personnelle des étudiants, la satisfaction concernant leur programme d'étude et les cours auxquels ils sont inscrits jouent un rôle important dans la décision des étudiants de poursuivre ou non des études collégiales. Là encore, il est donc question de difficulté d'orientation et d'insatisfaction face au régime pédagogique.

Mais Aumont va un peu plus loin en soulignant que les étudiants qui ont abandonné leurs études collégiales auraient eu plus de problèmes d'adaptation au cégep que ceux qui les ont poursuivies.

Si on prend en considération pareils éléments, on pourrait être porté à affirmer, de prime abord, que le « déserteur scolaire » a eu des difficultés d'orientation, a peut-être eu des problèmes personnels ou bien a abandonné pour se trouver un emploi. Mais au-delà de ces raisons bien évidentes, qu'il faut approfondir avec profit, il semble qu'il y ait d'autres aspects du phénomène à analyser.

OBJECTIF ET MÉTHODOLOGIE

A. Ce que nous voulons savoir

Notre enquête, qui revêt un caractère exploratoire, cherche à connaître, dans la mesure de nos moyens, la réalité « objective » et « subjective » du « décrocheur scolaire » au cégep du Vieux Montréal. Grosso modo, nous voulons répondre aux questions suivantes :

1. Au niveau objectif (les faits)

- Comment le sexe des étudiants, leur âge et leur programme influencent-ils la tendance à interrompre les études ?
- Les étudiants provenant d'un milieu moins à l'aise et moins scolarisé apparaissent-ils plus susceptibles de devenir des « déserteurs scolaires » que les autres ?
- Les abandons sont-ils plus nombreux parmi les étudiants n'ayant pas obtenu leur premier choix de collège et/ou de programme ? Entre autres choses, le « repêchage¹⁰ » joue-t-il ou non en faveur des étudiants ?
- Les étudiants qui abandonnent leurs études au cégep du Vieux Montréal se recrutent-ils davantage parmi ceux qui connaissent un cheminement scolaire difficile (abandon de cours, échecs, changement d'orientation, etc.) ?
- Que sont devenus ces ex-étudiants depuis leur départ du cégep du Vieux Montréal ?

2. Au niveau subjectif (leur perception de l'abandon des études)

- À quels facteurs ces anciens étudiants attribuent-ils l'interruption de leurs études ?
- Quelle importance accordent-ils aux facteurs pédagogiques, aux motifs reliés au cégep lui-même (services et milieu) et aux raisons personnelles dans l'abandon de leurs études ?
- Comment l'ex-étudiant a-t-il vécu le fait de prendre la décision de quitter le cégep et la situation qui s'en est suivie ?
- Quelle signification revêt pour lui cette expérience (est-elle ressentie comme un échec personnel ou, au contraire, comme un facteur de développement personnel) ?
- A-t-il l'intention de reprendre éventuellement ses études ?
- Comment évalue-t-il maintenant sa décision d'interrompre ses études ?

Les éléments de réponse qu'apporte notre recherche permettront de mieux mesurer l'ampleur et la signification de l'abandon des études au cégep du Vieux Montréal. Mais il ne faut pas perdre de vue que notre échantillon se limitait aux « décrocheurs »

d'une seule session (automne 1974), ce qui incite à beaucoup de prudence dans les extrapolations qu'on serait tenté de faire à partir des résultats de notre enquête.

B. Méthodologie

Après une analyse de la situation et malgré les inconvénients inhérents à ce choix, nous avons opté pour la méthode du questionnaire expédié et retourné par courrier pour recueillir nos données. Quelques semaines après l'envoi des questionnaires, un double rappel par courrier et par téléphone a été effectué.

Le questionnaire de treize pages, trop long pour être reproduit ici, comporte les trois parties suivantes :

1. *Caractéristiques personnelles et scolaires des ex-étudiants (questions 1 à 19).*
2. *Facteurs auxquels ils attribuent l'abandon de leurs études (questions 20 et 21).*
3. *Perception de la prise de décision, expérience ultérieure et évaluation de la décision d'abandonner les études (questions 22 à 33).*

D'autre part, afin de répondre à la majeure partie de nos questions d'ordre objectif, nous avons profité de la tenue d'une enquête auprès d'un échantillon représentatif¹¹ de l'ensemble des étudiants du cégep (mi-juin 1975) pour y inclure nos questions portant sur les caractéristiques personnelles, sociales et scolaires des ex-étudiants. Grâce à ce groupe-témoin, nous sommes en mesure de déterminer en quoi les « décrocheurs » se distinguent des étudiants « persévérants », c'est-à-dire d'identifier les sous-groupes d'étudiants les plus susceptibles d'abandonner leurs études au cégep du Vieux Montréal.

C. La population visée

Dans le cadre de cette recherche, les « décrocheurs » sont essentiellement les étudiants qui ont effectivement interrompu leurs études au moins temporairement au cégep du Vieux Montréal, soit au cours de la session Automne 1974, soit entre les sessions A-74 et H-75.

Un total de 982 cas d'abandon complet des études au cégep du Vieux Montréal ont été relevés à la session A-74, dont 19.7% seulement avaient été si-

gnifiés aux aides-pédagogiques-individuels ; mais une réévaluation prudente de ce chiffre a permis de réduire à 857 l'estimé des abandons réels. De ce dernier chiffre il faut soustraire 108 cas de transfert d'institution. Un maximum de 749 étudiants ont donc quitté le cégep du Vieux Montréal à la session A-74, en interrompant au moins temporairement leurs études.

D. L'échantillonnage

Un échantillon de 451 personnes a été constitué grâce à la méthode du hasard systématique. La procédure a été la suivante : un nom sur deux a été choisi par sexe et par programme ; ce qui donne un échantillon composé de près de la moitié de noms féminins et de noms masculins pour chaque programme.

Des 451 questionnaires envoyés par la poste, 159 ont été utilisables. De plus, 52 étudiants rejoints par téléphone ont également répondu au questionnaire (ces appels ont permis d'apporter les corrections à nos listes). Notre étude porte donc sur l'analyse de 211 questionnaires. Des tests de représentativité effectués sur l'échantillon final montrent que l'échantillon est représentatif de la population selon le sexe et le programme.

CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES ET SCOLAIRES DES « DÉCROCHEURS » ET COMPARAISON AVEC CELLE DE LA POPULATION ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL

Nous présenterons d'abord ici les caractéristiques personnelles et scolaires des « décrocheurs » et nous les comparerons ensuite avec celles de la population étudiante du cégep du Vieux Montréal (les « persévérants »).

A. Caractéristiques personnelles et scolaires des « décrocheurs »

Les caractéristiques personnelles et scolaires des décrocheurs ressortant de notre étude sont les suivantes : une plus grande proportion d'hommes (58.1%) que de femmes (41.9%), un âge relativement avancé

pour des étudiants de niveau collégial (20 ans en moyenne), l'appartenance à une famille assez peu scolarisée, des études poursuivies dans le programme et le collège de leur choix (1er). Il y a en plus un cheminement scolaire difficile, parsemé d'abandons et d'échecs, quand ce n'est pas de changement(s) d'orientation et d'interruption des études entreprises.

B. Comparaison des « décrocheurs » avec les étudiants « persévérants » quant aux caractéristiques personnelles et scolaires

1. Caractéristiques personnelles

Quand on compare les « décrocheurs » avec les étudiants persévérants, il faut distinguer selon le sexe et le programme. Le tableau 1 montre que les décrocheurs proviennent davantage des programmes Sciences humaines et Arts plastiques, et moins des Sciences de l'administration et des Techniques infirmières ; dans ces programmes, les étudiants et les étudiantes se comportent de la même façon quant à l'abandon ou à la poursuite de leurs études.

Par ailleurs, les étudiants masculins paraissent plus susceptibles d'interrompre leurs études en Sciences de la santé et en Techniques humaines ; les étu-

TABLEAU 1
TENDANCE À L'ABANDON DES ÉTUDES EN FONCTION DU SEXE ET DU PROGRAMME DES ÉTUDIANTS*

programme	ensemble des étudiants	étudiants masculins	étudiants féminins
Sciences de la santé		+	
Sciences pures et appliquées			
Sciences humaines	+	+	+
Sciences de l'administration	-	-	-
Arts plastiques	+	+	+
Lettres			
Techniques infirmières	-	-	-
Techniques physiques			
Techniques humaines		+	-
Techniques administratives			-
Arts appliqués			+

* Différences significatives entre la population des décrocheurs (N = 857) et la population étudiante (N = 5,802) à l'automne 1974.

diantes, pour leur part, semblent plus portées à l'abandon en Arts appliqués et moins en Techniques humaines et administratives. Nous laissons le soin au lecteur de formuler ses propres hypothèses sur les motifs incitant les étudiants de ces programmes particuliers à abandonner, mais nous en proposons ici quelques-unes.

Pour les étudiants en Sciences de la santé, on peut faire l'hypothèse que les étudiants démissionnent en apprenant que leurs chances d'être admis dans des programmes universitaires très contingentés sont compromises à cause de leurs résultats scolaires. Ainsi l'étudiant qui se destinait à la médecine se bute à l'incapacité d'envisager des solutions de rechange s'il prend conscience de ne pas répondre aux hauts standards d'admission de la faculté de médecine.

D'autre part, dans des programmes de techniques humaines à prédominance féminine, les étudiants risquent davantage d'abandonner. Peut-être les étudiants se sentent-ils mal identifiés et mal à l'aise dans ces programmes traditionnellement féminins. De plus l'étudiant n'est pas sans apprendre que l'offre d'emploi y est inférieure à la demande et que les conditions de travail et les postes ne sont guère attirants¹².

Par contre, les étudiantes montrent une plus grande prédisposition à l'abandon en Arts appliqués. On peut penser que celles-ci avaient une fausse image de ces programmes et qu'elles se sont découragées devant leurs exigences pratiques (v.g. horaire surchargé). Peut-être aussi l'incertitude de l'avenir dans les métiers d'art exigeant le sens des affaires est-elle susceptible d'effrayer certaines étudiantes.

De plus, les « décrocheurs » ont tendance à être un peu plus âgés que l'ensemble des étudiants ; par contre, ils semblent se recruter à peu près également dans tous les milieux socio-économiques, ce qui n'exclut pas la possibilité que les démissionnaires issus de milieux différents abandonnent leurs études pour des motifs différents.

2. Caractéristiques scolaires

Changement de collège, d'orientation et interruption antérieure des études. Le fait d'avoir changé d'institution scolaire au cours de ses études collégiales ne paraît en rien indicatif d'une tendance à

l'abandon ; par contre, les changements d'orientation semblent reliés à ce phénomène. Les « décrocheurs » s'avèrent moins nombreux parmi les étudiants ayant changé une fois d'orientation au niveau collégial et plus nombreux chez ceux qui ont effectué plus d'une réorientation ; quant aux étudiants n'ayant jamais changé de programme au niveau collégial, ils semblent ni plus ni moins susceptibles d'abandonner leurs études que l'ensemble.

Le désir chez un étudiant, de changer d'orientation ne doit donc pas être nécessairement interprété comme le signe d'une prédisposition à l'abandon des études. Une fois le changement de programme effectué, deux situations diamétralement opposées peuvent se présenter : soit que l'étudiant se trouve à l'aise dans sa nouvelle orientation, ses chances d'abandonner ses études étant alors inférieures à celles de tous les autres groupes d'étudiants ; soit que, ne se sentant pas plus motivé et satisfait dans ce programme que dans le premier, l'étudiant change à nouveau d'orientation et s'engage ainsi dans une voie difficile qui risque de le conduire à l'abandon scolaire.

Bien que pour la plupart des « décrocheurs » il s'agisse d'un premier abandon des études collégiales, les étudiants ayant déjà interrompu leurs études avant la session A-74 (soit une fois, soit plus d'une fois) paraissent clairement plus enclins à l'abandon que les autres. Les « décrocheurs » qui reprennent leurs études auraient donc tendance à les abandonner de nouveau.

Choix du collège et du programme. Que le cégep du Vieux Montréal représente pour un étudiant son collège de premier choix, un autre choix ou encore un collège offert au repêchage ne semble guère influencer sa tendance à y poursuivre ou non ses études.

Au contraire, la possibilité (ou plutôt l'impossibilité) d'obtenir le programme de premier choix paraît directement reliée à l'abandon des études au cégep. Bien que les « décrocheurs » soient loin de se recruter uniquement parmi les étudiants n'ayant pu être admis dans leur programme de premier choix, ces étudiants n'en manifestent pas moins une plus grande prédisposition à interrompre leurs études ; en effet, les étudiants admis dans un programme autre que celui de leur premier choix ont deux fois plus d'importance parmi les « décrocheurs » (19%) que parmi les « persévérants » (9%).

Si on prend en considération les étudiants dont on a respecté le premier choix quant au programme, on remarque qu'il n'y a pas de différence entre ceux qui se sont inscrits à ce programme dès leur entrée au cégep du Vieux Montréal et ceux qui y ont été inscrits après un changement d'orientation : aucun groupe ne montre une plus forte tendance à l'abandon. Ces données indiquent toute l'importance que revêt pour l'étudiant la possibilité d'effectuer un changement d'orientation au cégep. L'obtention du programme de premier choix paraît presque nécessaire (mais non suffisante) à la poursuite d'études collégiales, qu'elle survienne dès l'entrée au cégep ou à la suite d'une réorientation.

Les étudiants admis grâce au « repêchage » se montrent beaucoup plus susceptibles de devenir des « décrocheurs » que les étudiants ayant obtenu un « autre choix » de programme. Même s'il procure à l'étudiant une place au cégep, donne bonne conscience aux responsables de l'admission et aux administrateurs, permet aux institutions collégiales d'atteindre leurs quotas de clientèle et par le fait même de maintenir leurs budgets au niveau prévu, le repêchage se révèle à l'analyse une pratique qui risque finalement de ne pas rendre service à l'étudiant concerné.

En dernier lieu, nous pouvons faire une constatation concernant les étudiants dont le premier choix de programme n'a pas été respecté. Il y a davantage de « décrocheurs » chez ceux qui n'avaient pas demandé de changement d'orientation que parmi ceux qui avaient effectué une telle démarche, qui devait finalement se solder par un échec.

Abandon de cours et échecs. La comparaison des « décrocheurs » avec la population étudiante au chapitre des abandons de cours et des échecs apporte d'autres éclaircissements importants sur le cheminement scolaire des candidats à l'abandon des études.

L'analyse révèle que les décrocheurs proviennent, dans une plus grande proportion, du groupe des étudiants ayant déjà abandonné un ou des cours (quel que soit le nombre) et/ou ayant au moins un échec par absence¹³ à leur dossier. Par ailleurs, le fait d'avoir subi un ou des échecs dans des cours par suite de résultats insuffisants ne semble indiquer une prédisposition à l'abandon scolaire qu'à partir du moment

où ces échecs s'accumulent (6 et plus), ce qui paraît assez peu fréquent dans la population étudiante.

Il nous faut donc retenir le fait que l'abandon de cours et l'échec par absence permettent, mieux que l'échec évitable, de déceler chez l'étudiant une tendance à abandonner ses études. Il y aurait donc lieu d'accorder beaucoup d'attention aux étudiants qui adoptent ces comportements et aux facteurs qui les poussent à le faire, sans pour autant négliger les étudiants qui échouent par suite de résultats insuffisants.

L'ABANDON DES ÉTUDES TEL QUE LE PERÇOIVENT LES DÉCROCHEURS

A. Facteurs d'abandon

Dans une étape subséquente de notre recherche, nous avons cherché à connaître les raisons pour lesquelles les « décrocheurs » disent avoir abandonné leurs études au cégep du Vieux Montréal. Nous leur avons proposé la liste de ces facteurs. Les étudiants devaient d'abord indiquer dans quelle mesure chacun de ces motifs avait influencé leur décision d'interrompre les études (cote A = degré d'importance des facteurs). Dans le tableau 2, les 8 facteurs reconnus comme ayant de l'influence par au moins 35% des « décrocheurs » sont indiqués par un astérisque. On leur demandait ensuite d'identifier les trois motifs déterminants par rapport à l'abandon de leurs études (cote B = facteurs déterminants).

Dans l'analyse, nous avons considéré les facteurs un à un, puis nous les avons regroupés en six catégories pour obtenir une image globale des raisons d'abandon :

1. facteurs d'ordre personnel : santé, difficultés familiales, besoin d'argent et stimulation des proches ;
2. motivation scolaire : valeur des études, désintérêt pour les études, orientation imprécise et absence de débouchés ;
3. difficultés scolaires : latitude, horaire surchargé, cours difficiles et peur de l'échec en cas d'admission conditionnelle ;

TABLEAU 2
FACTEURS D'ABANDON PROPOSÉS DANS LE QUESTIONNAIRE ET EXPRESSIONS RÉSUMÉES
QUI ONT ÉTÉ UTILISÉES DANS LE TEXTE

Expression résumée	Formulation du questionnaire
	J'ai abandonné mes études parce que...
1. latitude	en venant au cégep, j'ai trouvé trop de latitude et je n'ai pas su m'organiser.
2. peur de l'échec	réadmis sous condition, j'ai eu peur de ne pas réussir les cours exigés.
* 3. orientation imprécise	au niveau de mon orientation, je ne savais pas où je m'en allais.
4. services pédagogiques	Je n'ai pas trouvé l'aide qui m'était nécessaire auprès des services pédagogiques (par exemple : registrariat, conseillers pédagogiques, bibliothèque, etc.).
5. cours difficiles	J'ai trouvé les cours trop difficiles, j'étais mal préparé.
* 6. méthodes pédagogiques	Je n'aimais pas les méthodes pédagogiques utilisées dans beaucoup de mes cours au cégep.
* 7. valeur des diplômes	pour moi, étudier n'avait plus de sens, je ne croyais plus à l'utilité et à la valeur des diplômes.
8. ambiance au CVM	l'ambiance du CVM n'était pas chaleureuse, je me sentais tout seul.
* 9. besoin d'argent	je n'avais plus d'argent et je devais travailler.
10. services personnels	les services personnels (dépannage, orient. psych.) n'ont pas répondu à mes besoins.
11. prêts et bourses	j'ai eu des problèmes avec le système des prêts et bourses du ministère.
12. stimulation des proches	mes proches ne me stimulaient pas à continuer.
13. horaire surchargé	j'avais un horaire trop chargé et je ne trouvais pas le temps de faire tout mon travail scolaire.
14. adaptation au milieu	venir au cégep a entraîné un gros changement dans ma façon de vivre (vivre à Montréal, être en appartement, vivre seul ou à plusieurs).
15. conflits avec professeurs	j'avais des problèmes avec certains professeurs, j'étais souvent en conflit avec eux.
16. difficultés familiales	des difficultés dans ma famille nuisaient à mes études.
* 17. désintérêt pour les études	autrefois, j'étais stimulé par l'étude ; aujourd'hui, mes intérêts sont ailleurs.
18. débrayage	les deux semaines de débrayage (début décembre 1974) ont précipité ma décision.
* 19. cours hors de mes intérêts	je devais suivre certains cours qui ne m'intéressaient pas.
20. santé	ma santé n'était pas très bonne et cela m'a empêché de réaliser tout ce que j'avais à faire.
21. programme non voulu	je n'ai pas été admis au programme que je voulais.
* 22. collège n'apporte rien hormis les cours	en dehors des cours, le collège ne m'apportait rien.
* 23. absence de débouchés	il y a si peu de débouchés sur le marché du travail (ou à l'université) que cela ne m'avancait à rien de finir mon cégep.

4. enseignement : méthodes pédagogiques et conflits avec les professeurs ;

5. administration et services : services pédagogiques, services personnels, système de prêts et bourses, obligation de suivre des cours hors des intérêts de l'étudiant (régime pédagogique) et programme non voulu ;

6. milieu collégial et de vie : ambiance du CVM, le cégep n'apporte rien hormis les cours, débrayage et adaptation à un nouveau mode de vie.

Le calcul d'un rang moyen pour chaque groupe de facteurs selon les cotes A (degré d'influence de

chacun des vingt-trois facteurs d'abandon) et B (les trois principaux facteurs) nous permet de les ordonner selon leur degré d'importance dans l'abandon des études du cégep du Vieux Montréal :

	Cote A	Cote B
— motivation scolaire :	1(5.5)	1(5.5)
— enseignement :	2(9.75)	2(7.5)
— milieu collégial :	3(11.5)	6(15.5)
— facteurs personnels :	4(12.88)	3(11.38)
— administration et services :	5(14.8)	4(14.5)
— difficultés scolaires :	6(15.75)	5(14.75)

Les « décrocheurs » s'entendent pour reconnaître la *motivation scolaire* comme premier groupe de facteurs à la fois importants et déterminants dans l'abandon de leurs études. En effet, ils invoquent d'abord et avant tout les motifs suivants: désintérêt face aux études, difficultés d'orientation, incertitude quant aux débouchés sur le marché du travail et dévalorisation des études et des diplômes.

L'*enseignement* comme tel (méthodes pédagogiques et conflits avec les professeurs) vient au second rang parmi les facteurs ayant joué un rôle important et déterminant dans la décision de quitter le collège.

Soulignons également que les ex-étudiants accordent un poids moyen aux *motifs personnels* dans l'abandon de leurs études : problèmes de santé, difficultés familiales, besoin d'argent et stimulation des proches.

Le milieu collégial revêt une certaine importance, mais il ressort de façon très claire qu'il ne constitue pas un facteur déterminant (6e rang) quant à l'interruption des études, de même que l'administration, les services et les difficultés scolaires.

1. L'abandon des études : plutôt une bonne décision

Les tableaux 3 et 4 nous donnent une image globale du « décrocheur » en ce qui a trait à sa prise de décision et à l'évaluation de sa situation actuelle. Il ressort du témoignage des ex-étudiants eux-mêmes que c'est avec sérieux qu'ils ont envisagé la possibilité d'interrompre leurs études collégiales. En effet, pour la plupart d'entre eux, la prise de décision fut réfléchie, difficile mais valorisante ; en outre, ils ont davantage le sentiment d'avoir fait un choix personnel que d'avoir été poussés par les circonstances.

Par ailleurs, avant d'abandonner, les étudiants ont parlé de leur projet d'abord avec leurs amis (54%), ensuite avec leurs parents (50%), reléguant à l'arrière-plan la consultation des « experts » (conseillers d'orientation, API, etc.) : 17%. Le fait d'en parler d'abord avec leurs amis concorde avec les données de Tinto¹⁴ selon lesquelles les pairs exercent une influence lors de la prise de décision d'abandonner les études. Soulignons d'ailleurs qu'un contact direct avec de futurs « décrocheurs » nous a permis de constater à plusieurs reprises qu'ils vivent dans un

milieu où la désertion des études est présente (compagnons de travail ou d'appartement, amis, etc.) et auprès duquel leur démarche trouve un appui. Leurs parents semblent également assez compréhensifs et permissifs face à ce choix, même s'ils ne l'approuvent pas nécessairement.

Au moment de l'abandon de leurs études, la majorité des « décrocheurs » (70%) avaient l'intention de travailler. On peut dire que, pour plus de la moitié d'entre eux, l'expérience vécue après l'abandon de leurs études a été satisfaisante : en effet, au mois de mai 1974, environ 60% des ex-étudiants interrogés travaillaient à plein temps ; autant affirmaient qu'ils avaient totalement réalisé leurs intentions de départ et qu'ils auraient de nouveau abandonné leurs études s'ils avaient pu reconsidérer leur décision. Ajoutons toutefois que deux « déserteurs » sur trois envisageaient de revenir un jour aux études soit à plein temps, soit à temps partiel et que la très grande majorité d'entre eux ne se considéraient pas comme des « drop-out ». Cela peut signifier que la plupart prennent un temps d'arrêt dans leur cheminement, soit pour préciser leur orientation, soit pour réfléchir avant de prendre un nouveau tournant, soit encore pour régulariser leur situation financière.

Ces résultats montrent d'abord qu'une majorité de « décrocheurs » semblent heureux de la décision qu'ils ont prise d'abandonner leurs études (20% se considèrent insatisfaits de l'expérience) ; ils ne considèrent pas nécessairement leur situation au moment de l'enquête comme définitive. De plus on voit que, contrairement à une perception assez répandue, le « décrocheur » scolaire est rarement un individu qui rejette en bloc les valeurs dominantes de la société (entre autres, l'importance accordée aux études et au travail) et qui vit au crochet de celle-ci.

2. Âge et expérience de l'abandon des études

Une forte proportion de « décrocheurs » âgés de 17 à 19 ans ont parlé de leur décision avec quelqu'un (80%) alors que 43% des 22 ans et plus l'ont fait. On comprendra aisément que la tendance à en parler à quelqu'un avant de prendre la décision d'abandonner ses études diminue au fur et à mesure de l'accroissement de l'âge des ex-étudiants : les plus jeunes risquent de dépendre davantage de leurs parents et amis,

TABLEAU 3
RÉPARTITION (%) DES DÉCROCHEURS POUR LES VARIABLES
« PRISE DE DÉCISION »

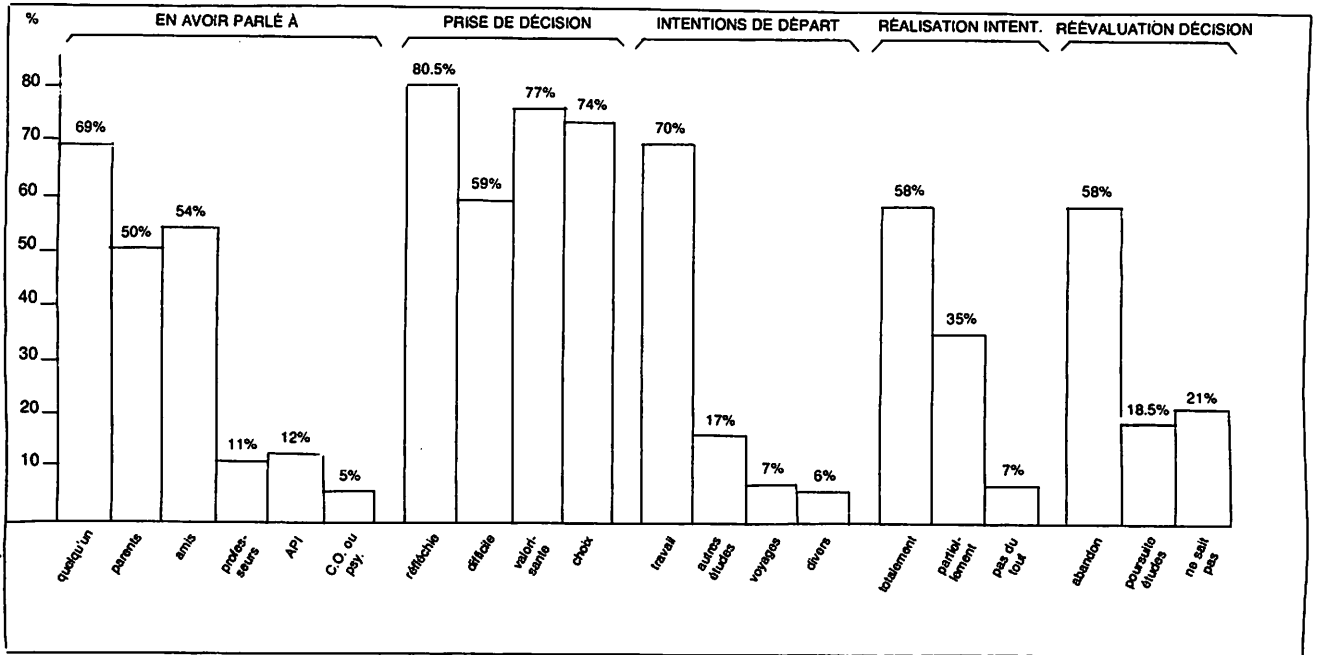
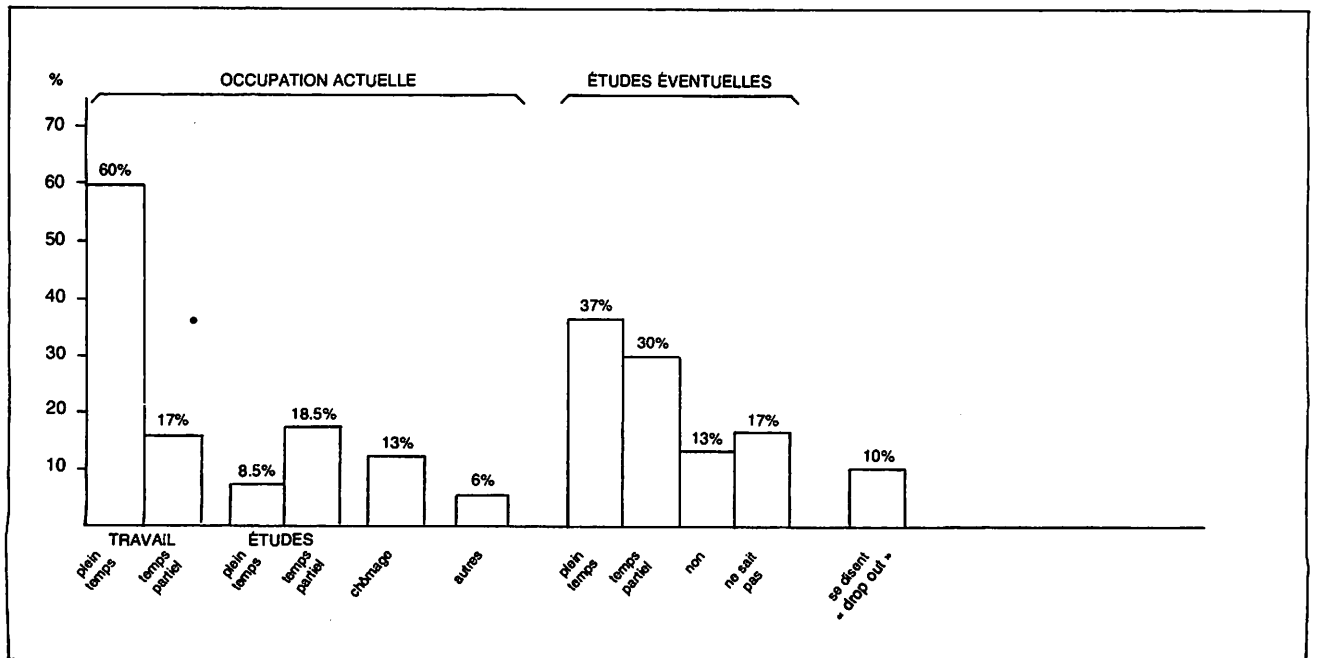


TABLEAU 4
RÉPARTITION (%) DES DÉCROCHEURS QUANT AUX VARIABLES
« SITUATION ACTUELLE »



que ce soit financièrement et/ou psychologiquement, et de ce fait de ressentir davantage le besoin d'avoir leur support au moment de prendre une telle décision.

Un phénomène semblable se produit quand on constate que les « décrocheurs » qui en étaient à la première session de leur programme d'études sont moins nombreux à avoir pu réaliser totalement leurs projets ; ces « déserteurs » moins avancés dans leurs études et souvent plus jeunes se révèlent moins en possession de leurs moyens. Voilà vraisemblablement pourquoi les plus jeunes sont également les premiers à projeter un retour aux études à plein temps, rencontrant plus de difficultés à s'intégrer au marché du travail et/ou ne se sentant pas prêts à l'aborder.

ANALYSE DES VARIABLES RELIÉES À L'ABANDON DES ÉTUDES

A. Variables scolaires

Peu de résultats se révèlent significatifs au niveau de variables personnelles. La variable « programme » est révélatrice, mais étant donné le faible échantillon pour chaque programme, nous ne nous attarderons pas ici à l'analyse de ces données.

Au niveau des caractéristiques dites scolaires, de multiples relations significatives se dégagent entre variables connexes et, cela, chez les « décrocheurs » comme chez les jeunes qui poursuivent leurs études au cégep. Les variables « changement d'orientation », « interruption des études », « abandon de cours » (AB), « échecs de cours par absence » (EA) et « échecs de cours par suite de résultats insuffisants » (E) paraissent fortement reliées les unes aux autres : globalement, les étudiants et les ex-étudiants ayant déjà changé d'orientation se montrent plus susceptibles d'avoir également interrompu leurs études collégiales, abandonné des cours et subi des échecs tant par absence que par suite de résultats insuffisants. On observe donc que ces comportements scolaires exercent les uns sur les autres une puissante attraction ; lorsqu'un étudiant acquiert une de ces caractéristiques, il risque fort de s'engager dans un processus cumulatif irréversible. On peut illustrer ce processus de la façon suivante : à cause de ses déboires au plan scolaire (abandons, échecs, etc.), déboires pouvant relever tant d'un manque de motivation à l'endroit de

ses études que de difficultés personnelles, un étudiant peut être amené à changer d'orientation et/ou à interrompre ses études.

Les points suivants ressortent de l'analyse des variables scolaires :

- Les changements d'orientation, l'interruption antérieure des études, les abandons de cours (AB) et les échecs (E et EA) apparaissent comme des comportements étroitement reliés entre eux, les candidats à l'abandon scolaire ayant tendance à les cumuler.
- Le changement de collège n'exerce pas une influence significative.
- Pour ce qui est de l'âge, les jeunes « décrocheurs » qui commencent leurs études, risquent moins d'avoir fait l'expérience de ces difficultés et de ces détours scolaires.
- Pour ce qui est du sexe, les ex-étudiantes sont moins susceptibles que leurs confrères d'avoir obtenu des échecs (E et EA) au cours de leurs passages au cégep.
- Il semble que les « déserteurs » d'origine sociale moins favorisée (scolarité et revenus des parents) sont plus enclins à connaître des difficultés scolaires (E et EA), tandis que ceux qui sont issus de milieux plus favorisés paraissent plutôt portés à une certaine errance dans leur cheminement scolaire (changement de collège et/ou d'orientation, interruption antérieure des études).
- Les ex-étudiants dont on n'avait pas respecté le premier choix de programme étaient aussi plus susceptibles de ne pas fréquenter le collège de leur choix ; ces « décrocheurs » se recrutent davantage parmi les jeunes de 17-18-19 ans. Par contre, les « décrocheurs » les plus âgés sont inscrits à une session ultérieure à la première, ont eu l'occasion de changer d'orientation et abandonnent pour d'autres raisons.
- Soulignons, en terminant, que les relations (entre les variables) observées parmi les démissionnaires se retrouvent aussi la plupart du temps chez les étudiants « persévérants », à l'exception de celles qui concernent l'origine socio-économique des décrocheurs.

TABLEAU 5
VARIABLES SIGNIFICATIVEMENT
RELIÉES AUX FACTEURS D'ABANDON

1
%

FACTEURS	sexe	âge	sesion	scolarité père	scolarité mère	revenu parents	dépendance financière	1er programme	changement orientation	obligation choix	études éventuelles	drop out	
latitude		X	X	X									27
peur de l'échec		X		X		X							9
orientation imprécise													46
services pédagogiques									X				25
cours difficiles				X									30
méthodes pédagogiques		X						X					57
valeur des diplômes	X									X	X	X	50
ambiance du CVM													33
besoin d'argent										X	X	X	45
services personnels				X									10
prêts et bourses				X						X		X	8
stimulation des proches	X			X	X								20
horaire surchargé								X					25
adaptation au milieu			X										25
conflits avec professeurs			X	X									19
difficultés familiales				X						X			28
désintérêt pour les études										X			57
débrayage							X						34
cours hors de mes intérêts	X												70
santé	X												16
programme non voulu		X	X					X		X			14
collège n'apporte rien				X									41
absence de débouchés													35

1) Pourcentage de décrocheurs qui reconnaissent un influence à chacun des facteurs d'abandon.

B. Facteurs d'abandon

Les vingt-trois facteurs d'abandon ont été mis en relation avec chacune des variables personnelles et scolaires. Le tableau 5 fait ressortir les variables significativement reliées aux facteurs d'abandon.

Les facteurs auxquels les « décrocheurs » accordent un pourcentage d'influence de plus de 35% ont été soulignés. Nous laissons au lecteur le soin d'analyser les facteurs en fonction des variables qui

leur sont reliées et d'en déduire ses propres considérations.

Il ressort, dans l'ensemble, que certaines variables permettent de différencier les « décrocheurs » qui considèrent tel ou tel facteur plus important. Les motifs qui se différencient selon le plus de variables sont : « valeur des diplômes », « besoins d'argent », « latitude », stimulation des proches », « programme non voulu », « peur de l'échec » et « difficultés avec le système de prêts et bourses ».

Les variables les plus discriminantes sont « l'âge », « la session » (ces deux variables étant reliées entre elles), « la scolarité du père », « le sexe » et « l'impression que sa décision relève d'un choix ou de facteurs indépendants de sa volonté ». On peut dire que les décrocheurs de 17-18-19 ans et ceux de première session ont des raisons différentes de laisser leurs études comparativement aux plus âgés. Ces raisons sont souvent d'ordre administratif (programme non voulu) et personnel, (telles la difficulté d'adaptation au milieu et l'incapacité de s'organiser à l'intérieur de la latitude qui leur est donnée au cégep). Il serait donc possible de voir à remédier aux causes de ces problèmes. Quant aux aînés, leurs attitudes plus critiques face à l'enseignement (méthodes pédagogiques et professeurs), semblent susceptibles, pour plusieurs, de devenir incompatibles avec la poursuite de leurs études collégiales.

Il ressort également que plusieurs facteurs choisis par les ex-étudiants dont le père a une scolarité inférieure ou égale à la septième année leur sont spécifiques et ne semblent pas aussi importants pour les autres « décrocheurs ». Rappelons qu'ils accordent plus d'importance à des motifs relevant de difficultés scolaires (latitude, cours difficiles, peur de l'échec), de l'administration et des services (prêts et bourses, services personnels), de facteurs d'ordre personnel (difficultés familiales, stimulation des proches), du milieu collégial (le collègue n'apporte rien en dehors des cours) et de l'enseignement (conflits avec les professeurs). En somme, on retrouve des facteurs dans chacune des six (6) catégories établies plus haut, sauf dans celle concernant la motivation scolaire. Suite à ces résultats on peut se demander si l'accessibilité au cégep est égale pour tout le monde, que l'on vienne d'une famille scolarisée ou pas.

Finalement, les « décrocheurs » reconnaissent que leur décision relève d'un choix plutôt que de facteurs indépendants de leur volonté. Donc ceux qui assument la responsabilité de leur situation, attribuent surtout leur décision à une baisse de motivation causée par la dévalorisation des diplômes et la perte d'intérêt pour les études. Par ailleurs, ceux qui considèrent avoir abandonné pour des raisons indépendantes de leur volonté ont à se plaindre de difficultés financières (besoin d'argent, prêts et bourses), familiales et administratives (programme non voulu).

CONCLUSION

A. Caractéristiques personnelles et scolaires du « décrocheur »

Au niveau des caractéristiques personnelles et scolaires du « décrocheur », quelques résultats saillants se dégagent de notre étude.

Sexe. Il ressort d'abord que les étudiants et les étudiantes du cégep du Vieux Montréal ont abandonné leurs études, dans la même proportion soit environ 15% à la session A-74. On a vu également que les étudiantes éprouvaient moins de difficultés scolaires que leurs confrères d'études.

De façon générale, le sexe des « décrocheurs » ne paraît guère discriminant en ce qui a trait aux différentes facettes de l'abandon des études. Le principal élément à retenir concerne les programmes dans lesquels les étudiants de l'un et l'autre sexe sont plus enclins à abandonner leurs études : sciences de la santé et techniques humaines pour les garçons, arts appliqués pour les filles.

Âge. Une plus grande proportion de « déserteurs » scolaires se retrouvent parmi les étudiants les plus âgés. Compte tenu des facteurs personnels et surtout scolaires influençant la décision d'abandonner, il semble clair que les étudiants dont l'expérience de déboires et d'insatisfaction est plus longue (abandons, échecs, changement d'orientation, interruption antérieure des études, etc.) risquent davantage de quitter le cégep. Nous pouvons également supposer que les étudiants les plus âgés éprouvent un certain sentiment d'urgence devant leur situation : pris dans une sorte d'entonnoir, ils ont atteint un point de non-retour où la seule possibilité qui s'offre à eux est de décrocher.

Origine sociale. Avec Tinto, nous constatons que le « démissionnaire scolaire » chez qui l'abandon des études résulte des difficultés rencontrées face aux exigences scolaires du collège, provient d'un milieu social généralement peu favorisé. Le « décrocheur volontaire », lui, malgré sa réussite scolaire, abandonne ses études par suite d'un manque de stimulation de la part du milieu collégial et a une origine sociale habituellement privilégiée.

B. Composantes scolaires de l'abandon des études

Quand nous considérons les caractéristiques scolaires reliées à l'abandon des études, nous faisons les constatations suivantes :

Choix et changement de programme. Les étudiants dont le premier choix de programme n'a pas été respecté (et à plus forte raison les « repêchés », i.e. ceux qui, après avoir été refusés dans un programme de leur choix, sont invités à s'inscrire dans un autre programme où il reste des places disponibles), se montrent plus susceptibles que les autres de rejoindre le groupe des « décrocheurs ». Les contraintes relatives à l'admission placent donc d'avance ces jeunes dans une situation propice à l'abandon des études.

Le changement d'orientation représente une solution pour une partie de ces étudiants, mais pas pour tous. L'analyse de nos données révèle que les étudiants ayant changé une fois d'orientation sont les moins portés de tous à abandonner leurs études. *Celui qui a effectué un changement de programme et s'en trouve satisfait aurait donc toutes les chances de son côté pour terminer ses études.* Par contre, si l'étudiant ne se sent pas davantage à sa place dans son nouveau programme, il risque de changer à nouveau d'orientation, une ou plusieurs fois sans succès, et il s'engage alors dans une voie susceptible de le mener à l'abandon de ses études. On peut penser que ce type d'étudiant rencontre des difficultés personnelles, par exemple difficulté de faire des choix, de les maintenir et/ou d'envisager son avenir professionnel. Soulignons enfin la présence parmi les décrocheurs, d'un certain nombre d'étudiants qui, n'ayant pas obtenu le programme de leur choix, n'ont pas entrepris de démarches en vue de changer d'orientation avant de prendre la décision de quitter le cégep.

Rappelons combien il importe de permettre aux étudiants (qu'ils soient ou non dans leur programme de premier choix) de se réorienter s'ils le désirent. L'inscription dans une orientation qui intéresse l'étudiant apparaît, en effet, comme une condition nécessaire à la poursuite des études collégiales, même si elle n'est pas suffisante.

Abandon et échecs de cours. Nous avons également mis en relief le fait que l'abandon de cours et l'échec

par absence, plus que l'échec proprement dit, permettent de déceler chez un étudiant une prédisposition à l'abandon scolaire. L'abandon de cours et l'échec par absence peuvent être symptomatiques de bien des malaises : désintérêt à l'endroit d'un cours, crainte de l'échec, conflit avec le(s) professeur(s), cours insatisfaisants, etc.

Toutes ces péripéties dans le cheminement scolaire (impossibilité d'obtenir le programme de premier choix, changement d'orientation, abandon de cours, échec par absence) et d'autres (échec par suite de résultats insuffisants) sont apparues comme une sorte de processus cumulatif fortement susceptible de conduire à l'abandon des études.

Par conséquent, il nous semble extrêmement souhaitable que les étudiants qui adoptent un ou plusieurs de ces comportements scolaires soient bien renseignés sur toutes les ressources offertes par le milieu et puissent y avoir facilement accès. De plus, pour être incité à venir discuter des difficultés qu'il éprouve, l'étudiant doit sentir de la disponibilité chez les personnes dont le rôle est de l'aider. C'est ainsi qu'il sera davantage en mesure de surmonter ses difficultés ou, au moins de prendre de la manière la plus lucide possible la décision de tout laisser tomber. À cet égard, il nous paraît important de favoriser l'établissement de relations plus étroites entre les divers services du collège (enseignement, aide pédagogique individuelle, orientation, psychologie, etc.) afin de permettre à l'étudiant de bénéficier de toute l'aide dont il pourrait avoir besoin. *Peut-être faut-il même envisager de maintenir un contact avec les étudiants éprouvant des difficultés scolaires, puisqu'au moment où ils viennent eux-mêmes demander une aide, il est souvent trop tard.* La question est soulevée et demeure ouverte sur les modalités d'intervention auprès de cette catégorie d'étudiants.

Origine sociale et cheminement scolaire. Un dernier aspect des composantes scolaires de l'abandon des études nous paraît digne de mention : *l'influence de l'origine sociale sur le cheminement scolaire des « déserteurs ».*

Les ex-étudiants dont le milieu familial est moins favorisé (scolarité et revenus des parents) paraissent plus susceptibles d'avoir connu des difficultés scolaires (E, échec de cours, et EA, échec par abandon) au

cours de leurs études collégiales ; par ailleurs, les « décrocheurs » issus de familles privilégiées aux plans socio-économique et socio-culturel semblent plutôt portés à une certaine errance dans leur démarche scolaire : changement de collège et/ou d'orientation, interruption antérieure des études collégiales. De tels résultats accréditent l'hypothèse voulant que nous retrouvions au niveau collégial deux types de « déserteurs » se distinguant, entre autres, par leur origine sociale : les « démissionnaires scolaires » et les « décrocheurs volontaires ».

C. Facteurs d'abandons

Divers motifs ont poussé les étudiants à interrompre leurs études, les principaux étant reliés à leur motivation scolaire, à l'insatisfaction face à l'enseignement, à des difficultés personnelles. Nous aimerions attirer l'attention du lecteur sur deux points particuliers.

Motivation scolaire et abandon des études. Nous pensons d'abord que l'importance accordée par les « décrocheurs », 1° à leur faible degré de motivation à l'endroit des études et 2° à l'enseignement comme tel¹⁵ doit nécessairement conduire à s'interroger sur le système d'enseignement en général et sur le cégep en particulier. Ne faut-il pas s'étonner du fait que, parmi les jeunes fréquentant le cégep¹⁶ (qui eux-mêmes ne représentent qu'environ 25% des jeunes de leur âge), une si grande proportion abandonnent leurs études parce que le cégep ne réussit pas à susciter ou à développer chez eux un intérêt suffisant pour les activités d'apprentissage. Une telle question prend encore plus de relief quand on sait que la grande majorité des « déserteurs » ne rejettent ni les valeurs dominantes de la société (entre autres l'importance du travail), ni fondamentalement les mécanismes institutionnalisés (en particulier le système d'enseignement) permettant aux individus de se tailler une place dans la société.

Il serait d'ailleurs intéressant de voir dans quelle mesure les étudiants « persévérants » se distinguent des « décrocheurs » quant à leur degré de satisfaction face au cégep. On pourrait formuler l'hypothèse qu'une des différences entre les « persévérants » et les « déserteurs » réside dans l'aptitude des premiers à « différer une satisfaction » : même s'ils ne sont guère heureux au cégep, ces étudiants y demeurent

parce qu'ainsi ils pourront atteindre le métier, la profession et/ou la faculté universitaire auxquels ils aspirent. Les « décrocheurs » seraient moins portés à adopter une telle attitude face au cégep.

Les « déserteurs » dont le père est faiblement scolarisé expliquent davantage l'abandon de leurs études par les difficultés de toutes sortes auxquelles ils devaient faire face (difficultés financières, scolaires, personnelles et familiales) ; par contre, toute la question de la motivation à l'endroit des études, déterminante pour la plupart des ex-étudiants, est loin d'occuper une place aussi importante dans l'abandon scolaire des jeunes issus de familles peu scolarisées.

Ces résultats apportent la confirmation « subjective » (parce qu'exprimée par les décrocheurs eux-mêmes) du fait que les étudiants originant de familles moins favorisées risquent davantage d'éprouver des difficultés dans leurs études et, conséquemment, de devenir des « démissionnaires scolaires ». L'influence déterminante du milieu familial sur les chances (inégaies) de réussite du jeune dans le système scolaire est, une autre fois, mise en évidence ; de plus, ces données montrent la prépondérance de la scolarité des parents, surtout celle du père, (c'est-à-dire du niveau socio-culturel de la famille) sur les revenus familiaux (c'est-à-dire le niveau socio-économique de la famille) comme le facteur déterminant dans la réussite et la poursuite des études chez le jeune.

D. Prise de décision et situation ultérieure à l'abandon

L'expérience de l'abandon des études, nous l'avons vu, s'avère positive pour une majorité de « déserteurs », tout en risquant d'être moins satisfaisante pour les plus jeunes. Il est apparu évident que le milieu familial du « décrocheur » influence les « chances de succès » de l'ex-étudiant et cela de façon systématique.

L'expérience vécue par le « déserteur » appartenant à une famille relativement moins favorisée se différencie à plusieurs égards de celle du « décrocheur-type » : le premier risque davantage d'avoir abandonné ses études par obligation plutôt que par goût personnel, d'avoir ressenti la prise de décision comme difficile et non valorisante, de ne

travailler qu'à temps partiel et de n'avoir réalisé ses intentions de départ qu'en partie ou pas du tout. En outre, cet ex-étudiant a plus tendance que l'ensemble à regretter l'abandon de ses études ou à se montrer ambivalent face à cette décision, à ne pas envisager de reprendre ses études ou à ne pas savoir s'il le fera un jour et à se considérer comme un « drop out ».

Quant aux autres « déserteurs », la décision d'abandonner leurs études paraît moins dramatique pour eux à court et à moyen termes. Dans l'immédiat, ils se disent heureux du choix effectué et de leur expérience de « décrocheur ». Dans le futur, ils ne rejettent pas l'éventualité de reprendre leurs études lorsque bon leur semblera ; cela apparaît d'autant plus réaliste qu'ils n'ont pas abandonné à cause de difficultés scolaires et qu'ils peuvent davantage compter sur leurs parents soit pour les soutenir financièrement, soit simplement pour les dépanner.

En conclusion, s'il ne faut pas s'inquiéter outre mesure devant le phénomène croissant de l'abandon des études collégiales, il nous semble clair, par ailleurs, qu'on doit tout mettre en oeuvre pour faciliter le cheminement scolaire des étudiants d'origine sociale moins favorisée. Cela apparaît d'autant plus nécessaire au cégep du Vieux Montréal compte tenu de la situation géographique du cégep (zones grises de Montréal) et de la population étudiante qu'il attire.

Il faudrait donc, en priorité, consentir à mettre tout en oeuvre pour atténuer et compenser, si possible, les inégalités de départ entre les différents groupes d'étudiants face à l'institution scolaire.

L'auteur est psychologue au cégep du Vieux Montréal.

1. Cette recherche fut réalisée conjointement avec Andrée Blouin, Service de consultation des S.A.E. et Jacqueline Robitaille, Service de recherche, C.R.D., du cégep du Vieux Montréal.
2. Marcel Aumont : *The Relationship between early withdrawals and selected institutional factors in colleges of the Montreal metropolitan area*, Thèse de doctorat (PH.D), The Catholic University of America, 1974, p. 26.
3. Le Comité d'étude sur l'abandon scolaire : *L'abandon scolaire au secondaire*, Commission des écoles catholiques de Montréal, Division des services spéciaux, juin 1975, p. 8.
4. Micheline Fortin et Sarto Lelièvre : *Le problème du drop-out dans le cadre du développement des ressources humaines*, mémoire présenté en vue de l'obtention de la maîtrise en administration scolaire, Faculté des études supérieures, Université de Montréal, 1972.
5. Diane Gaumont et Daniel Mounier, *Relance 1973*, tome 2, Document Éducation et emploi, Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, octobre 1974, p. 33.
6. Vincent Tinto : « Drop-out from higher education : A theoretical synthesis of recent research », *Review of Educational Research*, hiver 1975, vol. 45, no 1, pp. 89-125.
7. Vincent Tinto, *op. cit.*, p. 118.
8. Nicole Aubert, « Pourquoi les étudiants poursuivent ou abandonnent leurs études », *Éducation Québec*, vol. 8, no 1, sept. 1975, pp. 22-23, et *Relance 1973*, tome 2.
9. Marcel Aumont, *op. cit.*
10. Repêchage : opération par laquelle ceux qui ont été refusés dans des programmes de leur choix sont invités à s'inscrire dans un autre programme où il reste des places disponibles.
11. Voir : Amos Del Fabbro et David Moogo, *Les étudiants face aux activités para-académiques au Collège du Vieux Montréal* (à paraître).
12. Desrosiers, Michel, *Les diplômés du secteur professionnel des cégeps et le marché du travail, promotion 1973-74*, ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, Direction des services de soutien de la main-d'oeuvre, fév. 75.
13. Échec par absence : échec dans un cours dû à un trop grand nombre d'absences.
14. Tinto, *op. cit.*
15. De tels résultats paraissent d'ailleurs assez généralisés dans les études sur l'abandon scolaire; voir en particulier, Diane Gaumont et Daniel Mounier, *Relance 1973*, tome 2.
16. « Probabilité objective d'accès au cégep en fonction de l'origine de classe », *Le nouveau pouvoir*, F.N.E.Q., 4e année, numéro 7, décembre 1973, page 22.

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS

comptables agréés

Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8 861-5741